

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN  
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES  
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET  
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA  
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON  
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK  
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS  
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF  
COMPONENT II

MARCHE N° 001/M/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024

## REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

*Selon l'Approche Par Compétences (APC)*

### REFERENTIEL DE FORMATION (RF)

SECTEUR : BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

**METIER : MAINTENANCIER DE BATIMENT**

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIE



## Le Consultant



## FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR

Situé Face SHO-YAOUNDE : / BP : 5545 / Tél : 699 89 40 69

E-mail : [gedeonjoc@yahoo.fr](mailto:gedeonjoc@yahoo.fr) / NIU : M031100037145A / RC/YAO/2011/B216

Août 2024

## TABLE DES MATIERES

EQUIPE DE PRODUCTION .....	iii
REMERCIEMENTS .....	iv
LISTE DES PERSONNES CONSULTEES .....	vi
PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION .....	1
PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS .....	2
DESCRIPTION SYNTHESE DU REFERENTIEL DE FORMATION .....	3
<b>PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION .....</b>	<b>6</b>
BUTS DU REFERENTIEL .....	7
ÉNONCE DES COMPETENCES .....	8
MATRICE DES OBJETS DE FORMATION .....	9
LOGIGRAMME .....	11
<b>DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL</b> .....	<b>13</b>
Module N°01: Métier et formation .....	14
Module N°02 : Communication en milieu professionnel .....	16
Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement .....	17
Module N° 04 : Physiologie et caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment.	19
Module N° 05 : Dessin Bâtiment .....	21
Module N° 06: Technologie Professionnelle. ....	23
Module N° 07 : Métré et Devis .....	25
Module N° 08: Réalisation des petits travaux de maçonnerie .....	26
Module N° 09 : Cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements.....	28
Module N° 10 : maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état .....	30
Module N° 11 : Travaux de plomberie sanitaire.....	32
Module N°12 : Réalisation des corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état.....	34
Module N°13 : Entrepreneuriat.....	36
Module N°14: Stage professionnel .....	38
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>37</b>

## EQUIPE DE PRODUCTION

N°	Noms et Prénoms	Structures	Qualifications
1	<b>Dr. TCHOMGOUO NZALLI Gédéon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Directeur de projet, Directeur Général
2	<b>BELINGA BESSALA Simon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Chef de mission
3	<b>ANONG Léon</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
4	<b>Dr. TELLA NEGOU Martial Larios</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Méthodologue
5	<b>BIKOUN MOUSI Joseph</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
6	<b>DI-NA WADJIRI</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Formateur
7	<b>TAMO TATIETSE Thomas</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
8	<b>NJANKOUO Jacques</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Expert Métier
9	<b>NNOUBIGNIE Yves Emmanuel</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
10	<b>TOUKAM Diandra</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique
11	<b>NTEDE Rosine Marina</b>	Fiscagest Consulting and Contractor	Révision linguistique

## **REMERCIEMENTS**

Ce Référentiel de Formation (RF) a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier d'Ouvrier de Maintenance Bâtiment et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel de Formation.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
DQP	Diplôme de Qualification Professionnelle
GOPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
GP	Guide Pédagogique
PADESCE	Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'emploi
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel de Métier-Compétences
RAST	Rapport d'Analyse de Situation de Travail
REVA	Référentiel d'évaluation
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2020-2030
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience

## LISTE DES PERSONNES CONSULTEES

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES	QUALITES
01	ANONG Léon	MINESEC	Méthodologue
02	MBOG PEHA Gabriel Nicolas	MINESEC	IPN/Formateur
03	DJIATIO Augustin	MINESEC	IPN/Formateur
04	SILATCHOM Daniel	AUTO EMPLOI	Ingénieur
05	ESSONE Alain	AUTO EMPLOI	Ingénieur
06	FONHOUC Mathias Melvin	AUTO EMPLOI	Ingénieur

## **PRESENTATION D'UN REFERENTIEL DE FORMATION**

### **a) Nature**

Le Référentiel de Formation ou Programme présente un ensemble cohérent et significatif de compétences à acquérir. Il est conçu selon une démarche qui tient compte à la fois de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail, les buts ainsi que les moyens pour réaliser la formation.

Le référentiel de formation constitue un outil de référence dont une partie ou la totalité a un caractère prescriptif, c'est-à-dire obligatoire.

Les compétences du référentiel incluent une description des résultats attendus au terme de la formation, elles ont une influence directe sur le choix des activités pratiques et théoriques d'enseignement et d'apprentissage. Cependant, le référentiel de formation ne comprend ni les activités pratiques, ni les contenus de cours, ni les stratégies, ni même les moyens d'enseignement et de formation. Le référentiel d'évaluation et les guides pédagogiques et d'organisation pédagogique et matérielle apportent plus de précisions en ces domaines et suggèrent diverses approches et divers contenus de formation. Le référentiel de formation est également un outil de référence pour l'évaluation des apprentissages et la validation des acquis de l'expérience (VAE). Ainsi, pour obtenir leur Diplôme de fin de formation, les apprenants doivent démontrer qu'ils ont maîtrisé les compétences inscrites dans le référentiel de formation. Les instruments d'évaluation de la formation et de validation des acquis sont conçus en fonction de ce document.

En somme, le référentiel de formation est une source d'information exhaustive sur les compétences attendues pour l'exercice d'un métier, au seuil du marché du travail.

### **b) Structure**

Le référentiel de formation se divise en deux parties. La première, d'intérêt général, contient quatre éléments : les buts du référentiel, les énoncés des compétences (compétences générales, compétences spécifiques), la matrice des objets de formation et le logigramme. Dans la deuxième partie du référentiel, on décrit les composantes de chacune des compétences retenues pour la formation.

### **c) Finalité**

Le Référentiel de formation a pour finalité de permettre la formation des personnes aptes à exercer le métier pour lequel le Référentiel a été élaboré avec l'appui de méthodologues, de professionnels de formation et d'experts-métiers.

Dans un Référentiel de formation, la description générale du métier visé est une synthèse des tâches et opérations qui y sont associées. Elle porte de plus sur les principaux champs et secteurs d'activité, les différents outils techniques ou technologies utilisés et les principales responsabilités qui s'y rattachent. Cette synthèse est constituée à partir de l'information contenue dans le Rapport d'Analyse de Situation de Travail (RAST) et des choix effectués au moment de la détermination des compétences. Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi.

#### **d) Éléments prescriptifs**

Le Référentiel de formation professionnelle au Cameroun comprend : le Référentiel métier-compétences (RMC), le Référentiel de formation (RF), le Référentiel d'évaluation (REV), le Guide pédagogique (GP), le Guide d'organisation pédagogique et matérielle (GOPM), avec une distinction entre les différents documents. C'est ainsi qu'on peut distinguer : les référentiels et les guides.

Essentiellement, ce qui distingue les Référentiels des autres documents est le fait qu'ils devraient comporter des éléments prescriptifs ou d'application obligatoire pour toutes des Structures de formation.

Les guides et autres documents présentent des informations facultatives, élaborées et rendues disponibles pour faciliter la réalisation de la formation. Les compétences issues du Référentiel de métier-compétences (RMC) et celles retenues dans le scénario de formation du Référentiel de formation (REF) constituent l'essence même de la formation. Au Cameroun, leur application n'est ni facultative ni optionnelle.

En résumé, ont un caractère prescriptif :

- la liste des compétences ;
- chaque compétence traduite en comportement : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, les critères de performance ;
- chaque compétence traduite en situation : l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation, la situation de mise en œuvre de la compétence, les critères d'engagement dans la démarche ;
- la durée totale du référentiel de formation (la durée de la formation liée à chaque module reste facultative pour accorder une certaine souplesse aux structures de formation et aux équipes de formateurs / enseignants pour prendre en considération le contexte, le rythme d'apprentissage et les besoins des apprenants) ;
- le temps de réalisation de l'évaluation.
- Présentation des concepts et des principales définitions.

## **PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS**

### **a. Compétence**

Regroupement ou ensemble intégré de connaissances, d'habiletés et d'attitudes permettant de faire, avec succès, une action ou un ensemble d'actions telles qu'une tâche ou une activité de travail.

### **b. Compétences particulières**

Compétences directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée dans le contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques, circonscrits et directement liés à l'exercice d'un métier.

### **c. Compétences générales**



Compétences correspondant à des activités plus vastes qui vont au-delà des tâches, mais qui contribuent à leur exécution. Ces activités sont généralement communes à plusieurs tâches et transférables à plusieurs situations de travail. Elles requièrent habituellement des apprentissages de nature plus fondamentale.

#### **d. Compétence traduite en comportement**

Se prête surtout aux apprentissages faciles à circonscrire et pour lesquels on possède des données objectives. Cette méthode s'applique bien à la définition de comportements relatifs aux tâches ou aux productions propres à un métier.

#### **e. Compétence traduite en situation**

Présente une démarche dans laquelle s'inscrit une personne en vue d'un développement personnel et professionnel. Cette méthode s'applique mieux s'il s'agit de viser particulièrement l'acquisition de compétences qui présentent une forte composante liée à des attitudes ou à des savoir-être. Elle permet de prendre en compte les dimensions profondes de la personnalité, des valeurs et des attitudes.

#### **f. Contexte de réalisation**

Renseigne sur la situation de mise en œuvre de la compétence au seuil du marché du travail. Il permet de circonscrire et de mieux comprendre l'ampleur, l'importance et le champ d'application de la compétence. Il contribue à en fixer les limites et à saisir son degré de complexité.

#### **g. Critères de performance**

Définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte des éléments de la compétence et, par ricochet, de la compétence elle-même.

#### **h. Critères d'engagement dans la démarche**

Sont à la compétence traduite en situation ce que les critères de performance sont à la compétence traduite en comportement. Ils permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence.

### **DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (elles-mêmes découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition des compétences par l'apprenant et leurs évaluations. Le scénario de formation est complété par deux autres éléments :

- la détermination du nombre d'heures d'enseignement de chaque compétence ;
- l'établissement d'une séquence d'apprentissage qui détermine l'ordre logique d'acquisition de la compétence.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétence.

L'exercice d'un métier met à contribution un ensemble de compétences en interrelation à un moment donné de l'exécution des tâches et des opérations. Ces interrelations sont mises en évidence dans la matrice des compétences contenue dans le Référentiel de Métier-Compétences. Le référentiel

de formation prend en considération ces interrelations et les transpose dans la description des compétences qui constitue son essence même.

Cette transposition conduit à un référentiel de formation qui est d'abord pertinent, c'est-à-dire qui respecte les caractéristiques et les exigences du métier. Il est aussi cohérent, pour maintenir un équilibre entre les composantes et être applicable et réalisable. Ces dernières caractéristiques signifient que les compétences d'un référentiel doivent prendre en considération les moyens accessibles, mais qu'elles doivent également être formulées de façon à faciliter leur acquisition par l'apprenant. En conséquence, selon les modalités de réalisation de la compétence, le référentiel de formation mise sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Enfin, il importe de bien prendre en considération les liens entre les diverses compétences d'une part, et entre les compétences et le processus de travail d'autre part, pour bien décrire les compétences et la nature des relations qui les unissent.

En se servant des deux outils de base utilisés pour l'élaboration du référentiel de métier-compétences, à savoir la matrice des compétences et la table de correspondance, il est possible de produire un scénario de formation sous la forme de la matrice des objets de formation, le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences et une description détaillée des compétences en comportement ou en situation.

### Liste des compétences du référentiel de formation

N°	Énoncé de la compétence	Durée	CP	CG	Unités	Types d'objets	Types de compétences	Titre du Module
1	Se situer au regard du métier et de la formation	30	0	30	2	S	G	Métier et Formation
2	Communiquer en milieu professionnel	45	0	45	2	S	G	Communication en milieu professionnel
3	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	45	0	45	3	S	G	Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement
4	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	60	0	60	5	C	G	Physiologie et caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment
5	Lire et interpréter les plans	60	0	60	4	C	G	Dessin bâtiment
6	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	60	0	60	4	C	G	Technologie des matériaux et équipements
7	Etablir les devis et métré	60	0	60	4	C	G	Devis et métré
8	Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	90	90	0	6	C	P	Cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements
9	Effectuer les travaux de maçonnerie	60	60	0	4	C	P	Travaux de maçonnerie
10	Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	90	90	0	6	C	P	Maintenance préventive des bâtiments
11	Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	60	60	0	4	C	P	Travaux de plomberie sanitaire
12	Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	150	150	0	10	C	P	Réalisation des corrections des anomalies
13	Rechercher un emploi	45	0	45	3	S	G	Entrepreneuriat
14	S'intégrer en milieu professionnel	315	315	0	21	S	P	Stage professionnel
	<b>Total</b>	<b>1170</b>	<b>765</b>	<b>405</b>	<b>78</b>			
			<b>65,38%</b>	<b>34,62%</b>				

## **PREMIERE PARTIE : OBJETS DE LA FORMATION**

## BUTS DU REFERENTIEL

Les buts du référentiel de formation traduisent les orientations particulières en matière de formation professionnelle pour l'emploi. Il reprend aussi les buts généraux de formation professionnelle. Le Référentiel de formation prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur des BTP pouvant mener des activités de l'Ouvrier de Maintenanancier Bâtiment seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou en auto emploi.

La nature du travail et les caractéristiques de l'environnement imposent à l'Ouvrier de Maintenanancier Bâtiment de respecter strictement les règles et les consignes de sécurité autant pour la protection des travailleurs que de celle de l'environnement. Il doit aussi maîtriser les techniques de secourisme et de survie.

Étant donné que l'Ouvrier de Maintenanancier Bâtiment travaille souvent en équipe ou supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles, tout en veillant à préserver l'image de l'entreprise pour laquelle il réalise les activités de construction, de maintenance et d'entretien des bâtiments.

Outre les compétences liées directement au métier d'Ouvrier de Maintenanancier Bâtiment, le référentiel de formation vise, conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice de son métier, soit :
  - Lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à son métier ;
  - Lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.).
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - Lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier de son métier ;
  - Lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit :
  - Lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
  - Lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
  - Lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
  - Lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence.
- Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - Lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements ;
  - Lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par le développement de ses habiletés interpersonnelles et celles liées au travail d'équipe et à la gestion des responsabilités au sein d'une équipe.

## ÉNONCE DES COMPÉTENCES.

### a) Compétences générales

N°	Compétences générales	Tâches liées
01	Se situer au regard du métier et de la formation	1
02	Communiquer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5
03	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	1, 2, 3, 4, 5
04	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	1, 2, 3, 4, 5
05	Lire et interpréter les plans	2, 3, 4, 5
06	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	2, 3, 4, 5
07	Etablir les devis et métré	2, 3, 4, 5
08	Rechercher un emploi	1, 2, 3, 4, 5

### b) Compétences particulières

N°	Compétences particulières	Tâches liées
09	Effectuer les travaux de maçonnerie	2, 3, 4, 5
10	Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	1, 2, 3, 4
11	Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	1, 2, 3, 4, 5
12	Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	2, 3, 4, 5
13	Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)	2, 3, 4, 5
14	S'intégrer en milieu professionnel	1, 2, 3, 4, 5

## MATRICE DES OBJETS DE FORMATION

C'est un tableau à double entrée. Il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale.

Le lien fonctionnel (O) entre une compétence particulière et une compétence générale indique que, dans le référentiel de formation, la relation qui existe dans le marché de travail est prise en compte.

Le lien fonctionnel ( $\Delta$ ) entre une compétence particulière et une ou plusieurs étapes du processus de travail annonce qu'au cours de l'acquisition de cette compétence, les étapes sont intégrées.

Malgré les liens existants sur le marché du travail, les symboles O et  $\Delta$  ne sont pas noircis, indiquant que ceux-ci ne sont pas pris en considération dans la formation, c'est-à-dire dans l'acquisition des compétences particulières.

La matrice des objets de formation présente également les durées de formation retenues pour l'enseignement technologique, l'apprentissage pratique de chacune des compétences et leur évaluation.

Les compétences sont placées dans la matrice des objets de formation selon un ordre séquentiel, allant du premier module au dernier.

Les indications (C) et (S) présentent une compétence traduite en comportement et une compétence traduite en situation respectivement.

De manière globale, la matrice des objets de formation ci-dessous présente une démarche intégrée de la formation qui est reprise schématiquement dans le logigramme de la séquence d'acquisition des compétences.

La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'apprenant. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre à privilégier pour la formation et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle.

Ouvrier de MAINTENANCIER BÂTIMENT (Ouvrier qualifié)	Compétences générales											Processus de travail				Total	
	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (heure)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel	Prévenir les atteintes à la santé, à l'hygiène, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement	Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment	Lire et interpréter les plans	Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments	Etablir les devis et métré	Rechercher un emploi	Analyser les besoins du client	Organiser le travail	Exécuter le travail en adoptant les mesures de sécurité	Contrôler la qualité du travail		
Compétences particulières																	
<b>Numéro de la compétence</b>				1	2	3	4	5	6	7	13						<b>8</b>
<b>Type d'objectif</b>				S	S	S	C	C	C	C	S						
<b>Durée (heure)</b>				30	45	45	60	60	60	60	45						<b>405</b>
<b>COMPÉTENCES PARTICULIÈRES</b>																	
Effectuer les travaux de maçonnerie	08	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements	09	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état	10	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Effectuer les travaux de plomberie sanitaire	11	C	90	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état	12	C	150	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
S'intégrer en milieu professionnel	14	S	315	○	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲		
<b>Durée de la formation (heures)</b>			<b>765</b>														<b>1170</b>
<b>Nombre de compétences</b>	<b>6</b>																<b>14</b>

○ : Existence d'un lien fonctionnel pédagogique

△ : Existence d'un lien fonctionnel

● : Application pédagogique

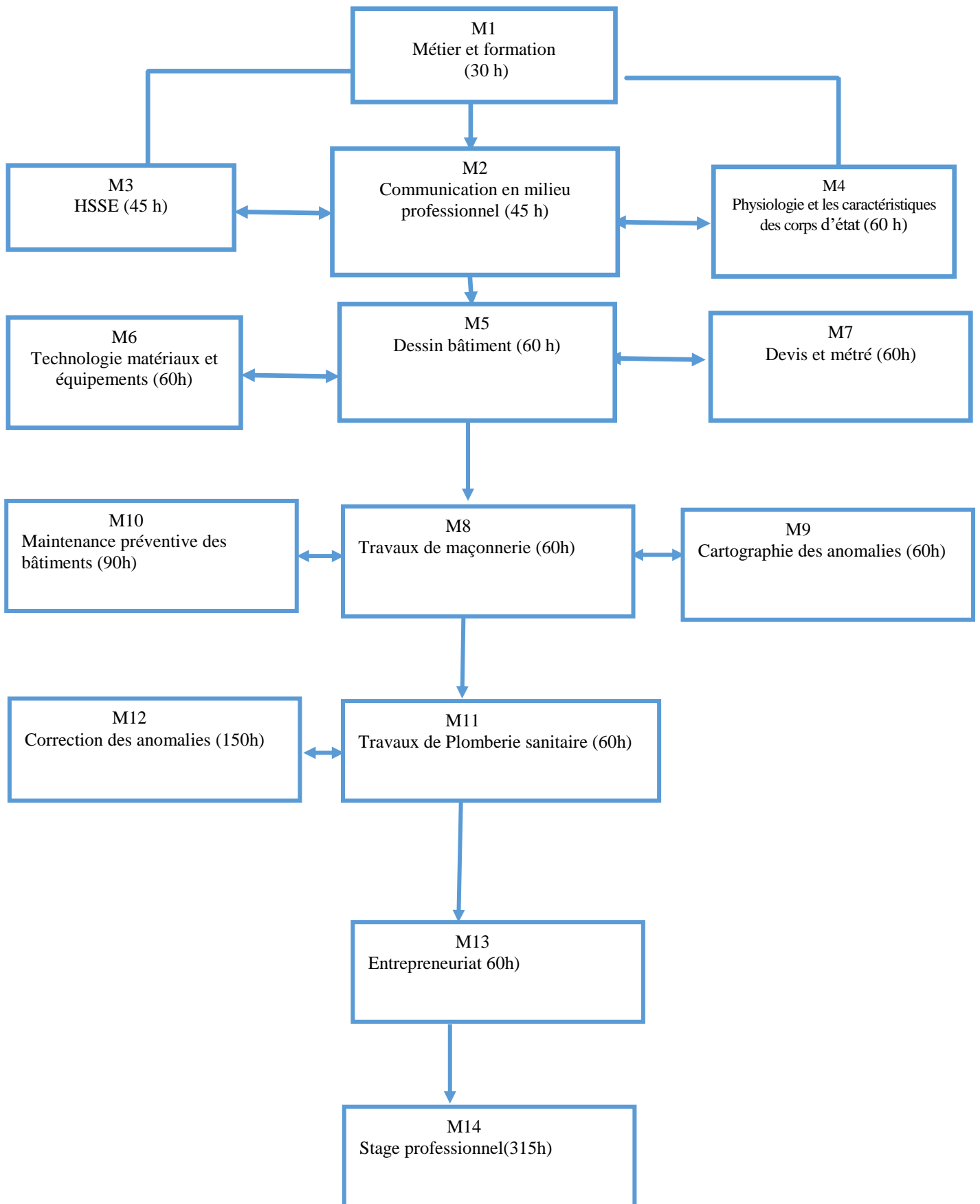
▲ : Application



## **LOGIGRAMME**

Le logigramme est une représentation schématique de l'ordre d'acquisition des compétences. Celles-ci peuvent être distribuées par semestre en tenant compte de leur niveau de complexité et des liens établis entre elles.

Le logigramme assure une planification globale de l'ensemble des compétences du référentiel de formation et permet de voir l'articulation qui existe entre les compétences.



**DEUXIEME PARTIE :**  
**PRESENTATION DETAILLEE DES COMPETENCES DU REFERENTIEL**

<b>Module N°01: Métier et formation</b>		<b>Code :MEFO01</b>	Durée : 30 heures
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : Se situer au regard du métier et de la formation</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION</b> A l'aide des données à jour sur le métier ; Au contact de personnes ressources du métier ou en milieu de travail ; A l'occasion d'une démarche d'orientation ou de réorientation professionnelle.			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1- S'informer sur le métier	<p>1.1 S'informer à propos du marché du travail : perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, critères et processus de sélection des candidats</p> <p>1.2 S'informer de la nature et des exigences de l'emploi (tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités) au cours de visites, d'entrevues, de rencontres d'information animées par un représentant de l'industrie, d'examens de documentation, etc.</p> <p>1.3 Inventorier les habiletés, aptitudes, attitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier</p> <p>1.4 Présenter les données collectées et discuter de sa perception du métier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte judicieuse de l'information sur la majorité des sujets à traiter</li> <li>• Présentation judicieuse de sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données collectées</li> </ul>	

<p>2- S’informer sur le programme de formation et engagement de la démarche</p>	<p>2.1 S’informer à propos du programme d’études, de la démarche de formation et de l’évaluation  2.2 Discuter de la concordance du programme de formation à la situation de travail  2.3 Faire part de ses premières réactions en ce qui a trait à la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exposition de sa perception de la démarche de formation au cours d’une plénière</li> </ul>
<p>3- Évaluer et confirmer son engagement</p>	<p>3.1 Faire un bilan de ses goûts, de ses aptitudes, de ses connaissances du domaine et de ses qualités personnelles  3.2 Comparer son bilan avec les exigences liées à la formation et à l’exercice du travail ;  3.3 Identifier les forces qui faciliteront son travail ainsi que les faiblesses qu’il faudra palier  3.4 Donner les raisons qui motivent son choix de poursuivre ou non la démarche de formation  3.5 Examiner la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation correcte d’un bilan de ses goûts, aptitudes, connaissances du domaine ainsi que de ses qualités personnelles</li> <li>• Justification de sa décision quant au fait de poursuivre ou non le programme de formation</li> <li>• Détermination correcte de son attirance pour l’auto-emploi</li> </ul>

<b>Module N°02 : Communication en milieu professionnel</b>		<b>Code : COMM02</b>	<b>Durée :45heures</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITAUTION : Communiquer en milieu professionnel</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION</b> A partir des documents et ressources techniques ; A partir des principes de communication ; A l'aide des matériels et outillages appropriés ; A partir d'une situation de travail.			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1- S'approprier les termes et expressions indispensables pour la communication en milieu de travail	1.1 Appréhender le langage professionnel 1.2 Utiliser les connaissances du lexique professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traduction correcte du sens général et des idées essentielles d'un message</li> <li>• Interprétation exacte du sens général et des idées principales d'un texte.</li> </ul>	
2-Traiter les informations	2.1 Relever les propos essentiels du texte 2.2 Repérer et classer les thèmes du texte	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformulation juste des éléments importants des propos du texte</li> <li>• Classement approprié des principales manifestations thématiques.</li> </ul>	
3- Produire les messages indispensables à la vie professionnelle et sociale	3.1 Présenter une pratique professionnelle 3.2 Présenter une situation de travail 3.3 Expérimenter des situations de communication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production judicieuse d'un message.</li> <li>• Élaboration conforme d'un plan de rédaction.</li> </ul>	
4- Communiquer oralement	4.1 S'informer des principes généraux de la communication orale 4.2 Exprimer oralement un message sur des sujets à portée professionnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appropriation parfaite des principes de communication</li> <li>• Expression avec éloquence des sujets.</li> </ul>	
5- Rendre compte de son activité	5.1 Rendre compte du résultat d'une activité 5.2 Faire part d'une situation inhabituelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application correcte des techniques de rédaction</li> <li>• -Rédaction correcte compte rendu</li> </ul>	

Module N°03 : Hygiène, Santé, sécurité et Environnement		Code : HSSE03	Durée : 45h
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITUATION : Prévenir les atteintes liées à la santé, à l'hygiène, à la sécurité au travail et à l'environnement.</b>			
<b>CONTEXTE DE REALISATION :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans toute situation comportant des risques pour la santé et la sécurité de l'intervenant et de la clientèle.</li> <li>• A partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- des lois, des règlements et des normes relatives à santé, à la sécurité au travail, à l'hygiène, à la salubrité et à la préservation de l'environnement ;</li> <li>- de consignes et d'instructions.</li> </ul> </li> <li>• A l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'accessoires et équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'une trousse de premiers soins ;</li> <li>- de notices, de guides et de manuels d'utilisation.</li> </ul> </li> </ul>			
<b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des lois, des règlements et des normes.</li> <li>• Application correcte des mesures d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement.</li> <li>• Intervention judicieuse en cas d'urgence.</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation juste de la législation du travail.</li> <li>• Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.</li> <li>• Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.</li> </ul>	
2.	Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.</li> <li>• Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.</li> <li>• Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.</li> <li>• Appréciation juste des risques associés à la situation.</li> </ul>	
3.	Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.</li> <li>• Reconnaissance juste des mesures préventives.</li> </ul>	

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.</li> <li>• Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective.</li> </ul>
4.	Intervenir en situation d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréciation juste de la gravité de la situation</li> <li>• Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.</li> <li>• Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.</li> <li>• Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.</li> </ul>
5.	Prévenir les infections transmissibles sexuellement (IST), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.</li> <li>• Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.</li> </ul>
6.	Développer un comportement écologiquement responsable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des normes environnementales.</li> <li>• Repérage de l'information pertinente sur des produits couramment utilisés (propriétés physiques et chimiques, interactions, impacts sur la santé, l'environnement, etc.)</li> <li>• Interprétation adéquate de fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).</li> <li>• Gestion appropriée des déchets.</li> <li>• Adoption des comportements visant à réduire l'émission des gaz à effet de serre.</li> </ul>



<b>Module N° 04 : Physiologie et caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment.</b>		<b>CODE :PCCE04</b>	<b>Durée : 60 h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE traduite en comportement : Utiliser la physiologie et les caractéristiques des corps d'état dans la maintenance de bâtiment</b>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En salle En salle/ atelier/ extérieur</li> <li>• Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> <li>• À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du cahier des charges</li> <li>- Du bâtiment</li> </ul> </li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>- de la réglementation ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- de matériaux, de matériel, de produits ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement</li> <li>• Caractérisation judicieuse de la matière</li> <li>• Identification correcte des propriétés d'un matériaux</li> <li>•</li> </ul>			
<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>	
1	Détailler les composantes physiques du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enumération judicieuse des différentes composantes de la superstructure du bâtiment,</li> <li>• Classification correcte des différents types de finitions,</li> <li>• Identification correcte les composantes des VRD</li> </ul>	
2	Caractériser les différents réseaux internes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de l'électricité domestique (courant fort et courant faible),</li> <li>• Caractérisation correcte des composantes du réseau de climatisation et ventilation,</li> <li>• Caractérisation judicieuse des composantes du réseau de distribution de</li> </ul>	

		gaz domestique et chauffage.
3	Décrire l'Etat du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"><li>• Appréciation correcte de l'aspect visuel du bâtiment</li><li>• Identification judicieuse des caractéristiques de l'état de la matière d'un bâtiment</li><li>• Identification judicieuse de défauts physiques</li><li>• Description judicieuse des interactions dans le bâtiment</li></ul>

Module N° 05 : Dessin Bâtiment		Code : DESS05	Durée : 60 h
<b>ÉNONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Lire et Interpréter les plans</b>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un atelier ou en salle de formation</li> <li>• Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> </ul> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des plans</li> <li>• Du Cahier de charge</li> </ul> <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>• des caractéristiques techniques de conception et de fonctionnement des ouvrages de MAINTENANCIER BÂTIMENT ;</li> <li>• des normes concernant le travail à réaliser ;</li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.</li> <li>• Conformité aux normes et aux tolérances.</li> <li>• Conformité aux recommandations du client.</li> <li>• Utilisation appropriée des normes</li> <li>• Utilisation appropriée de l'outillage et des outils de dessin.</li> <li>• Utilisation appropriée des instruments de mesure.</li> <li>• Utilisation appropriée des notions de géométrie</li> <li>• Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Représenter un objet en perspective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation judicieuse d'un objet en perspective cavalière</li> <li>• Représentation judicieuse d'un objet en perspective isométrique</li> <li>• Réalisation judicieuse de la mise en page</li> </ul>	
2	Lire les plans	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des traits</li> <li>• Distinction correcte des légendes d'un plan</li> <li>• Représentation judicieuse d'un objet à l'échelle</li> </ul>	

3	Identifier les étapes de réalisation d'un projet de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation judicieuse d'un cartouche d'inscription</li> <li>• Lecture correcte d'un plan de situation</li> <li>• Interprétation correcte d'un plan d'implantation</li> </ul>
4	Réaliser les vues en plan	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentation judicieuse d'un plan de fondation</li> <li>• Représentation correcte du plan de rez de chaussée</li> <li>• Interprétation correcte du plan de l'étage et du grenier</li> <li>• Réalisation judicieuse des coupes verticales</li> </ul>
5	Représenter les vues des façades	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des vues</li> <li>• Représentation correcte des différentes vues</li> <li>• Application judicieuse des normes</li> </ul>
6	Réaliser la cotation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des types de cotes</li> <li>• Représentation correcte des cotes de niveau</li> <li>• Cotation correcte des pentes</li> </ul>

<b>Module N° 06: Technologie des matériaux</b>	<b>CODE :TEPR06</b>	<b>Durée : 60 h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Utiliser les matériaux et matériels de la maintenance de bâtiments</b>		
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En salle En salle/ atelier/ extérieur</li> <li>• Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> <li>• À partir de directives ou consignes.</li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>- de la réglementation ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;</li> <li>- d'outillage ;</li> <li>- de matériaux, de matériel, de produits ;</li> <li>- d'équipement de levage ;</li> <li>- de supports informatiques.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement</li> <li>• Manifestation d'autonomie et de débrouillardise</li> <li>• Vitesse d'exécution adaptée aux conditions de travail</li> <li>• Précision du travail</li> <li>• Respect des techniques de travail</li> <li>• Solidité de la réhabilitation, rénovation</li> <li>• Conformité aux recommandations du fabricant.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'outillage, des machines-outils et de l'équipement</li> <li>• Respect des caractéristiques de l'ouvrage à réhabiliter</li> <li>• Utilisation appropriée des instruments de mesure.</li> <li>• Travail soigné.</li> <li>• Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.</li> </ul>		

<b>Éléments de compétence</b>		<b>Critères particuliers de performance</b>
1.	Identifier et caractériser les matériaux de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classification judicieuse des matériaux</li> <li>• Choix judicieux des matériaux</li> </ul>
2	Déterminer les caractéristiques physiques des bétons	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des textures et formes de granulats</li> <li>• Détermination judicieuse des caractéristiques physiques des granulats</li> <li>• Caractérisation judicieuse des liants</li> <li>• Caractérisation correcte des granulats</li> </ul>
3	Déterminer les caractéristiques principales des mortiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des différents types des mortiers</li> <li>• Détermination judicieuse de la composition des mortiers</li> <li>• Détermination correcte des différentes propriétés</li> <li>• Utilisation judicieuse des mortiers</li> </ul>
4	Classifier les matériaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Distinction judicieuse des grandes familles des matériaux</li> <li>• Identification judicieuse des métaux et leurs alliages</li> <li>• Caractérisation judicieuse des matériaux</li> </ul>

Module N° 07 : Métré et Devis		Code :METD07	Durée :60h
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Réaliser le métré et le devis</b>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En salle En salle/ atelier</li> <li>• Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> <li>• À partir de directives ou consignes.</li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de plans, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>- de la réglementation ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'instruments de mesure, de calcul et de contrôle ;</li> <li>- de matériel,</li> <li>- de supports informatiques.</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation des plans</li> <li>• Identification et découpage des figures géométriques</li> <li>• Maitrise des logiciels Word, Excel, etc.</li> <li>• Enregistrement et archivage des plans</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1.	Identifier les actes du métré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition correcte des termes</li> <li>• Identification judicieuse des outils de mesure</li> </ul>	
2	Appliquer les étapes de réalisation d'un acte de métré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul judicieuse des quantités</li> <li>• Rédaction judicieuse de l'acte de métré</li> </ul>	
3	Utiliser les logiciels de métré	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des logiciels</li> <li>• Utilisation correcte des logiciels</li> </ul>	
4	Élaborer un devis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des éléments de devis</li> <li>• Estimation judicieuse des coûts</li> <li>• Identification judicieuse des erreurs</li> </ul>	

Module N° 08: Travaux de Maçonnerie		Code :PTMA08	Durée : 60h
ÉNONCE DE LA COMPÉTENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Réaliser les petits travaux de maçonnerie			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour la préparation des surfaces et la réalisation des saignées.</li> </ul> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de plans, de schémas, de dessins d'ensemble</li> <li>• Des instructions et des orientations du chef chantier</li> </ul> <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de moyens de protection individuelle et collective ; de la documentation technique pertinente, en français et en anglais ;</li> <li>• documents techniques</li> </ul> <p><b>CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Respect judicieux des consignes</li> <li>▪ Utilisation correcte du matériel et outils</li> <li>▪ Respect judicieux des références</li> </ul>			
Éléments de compétence		Critères particuliers de performance	
1	Préparer les surfaces à la réalisation des travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture correcte du plan architectural</li> <li>• Nettoyage parfait des surfaces</li> <li>• Retrait judicieux des revêtements existants</li> <li>• Sécurisation correcte de la zone de travail</li> </ul>	
2	Utiliser les matériaux et matériels de maçonnerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des types de matériaux</li> <li>• Détermination judicieuse des propriétés des matériaux</li> <li>• Utilisation correcte des différents types de matériaux et matériels</li> <li>• Respect strict des normes</li> </ul>	
3	Utiliser les techniques de maçonnerie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance correcte des techniques de maçonnerie de base</li> <li>• Application parfaite des techniques de maçonnerie</li> <li>• Identification correcte des outils de maçonnerie</li> <li>• Utilisation parfaite des outils de maçonnerie</li> </ul>	
4	Réaliser les saignées et les tranchées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Localisation appropriée de l'espace à saigner</li> <li>• Choix judicieux des équipements et matériaux de saignée</li> <li>• Utilisation judicieuse des équipements et matériaux de saignée</li> <li>• Respect parfait des normes relatives à la saignée des murs</li> </ul>	
5	Respecter les normes de construction	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des normes applicables aux travaux de maçonnerie</li> </ul>	



		<ul style="list-style-type: none"><li>• Élévation judicieuse des murs</li><li>• Application des exigences de résistance structurelle d'un bâtiment.</li></ul>
--	--	---

<b>Module N° 09 : Cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements</b>		<b>Code : CARTO09</b>	<b>Durée : 90h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Etablir la cartographie des anomalies du bâtiment et des équipements</b>			
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un chantier</li> <li>- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> </ul> <p>À partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de problèmes réels ou simulés</li> <li>- de consignes et d'instructions</li> <li>- des outils de diagnostic</li> </ul> <p>À l'aide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>- des caractéristiques techniques des équipements/engins ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ;</li> <li>- d'outils et d'outillage ;</li> <li>- de supports informatiques.</li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.</li> <li>- Diagnostic judicieux des anomalies.</li> <li>- Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</li> <li>- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> </ul>			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	
1	Identifier les principales catégories des anomalies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissement correct de la liste des anomalies prépondérantes par corps d'état,</li> <li>• Etablissement judicieux du degré de la gravité de chaque anomalie,</li> <li>• Elaboration correcte des tableaux synoptiques des anomalies par corps d'état,</li> <li>• Identification judicieuse des principales causes</li> <li>• Utilisation correcte des outils pour détecter les anomalies</li> </ul>	

2	Diagnostiquer les différentes pathologies par corps d'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des différentes pathologies liées au bâtiment</li> <li>• Constat judiciaire des différentes pathologies liées aux réseaux internes</li> <li>• Constat judiciaire des différentes pathologies de la machinerie et les équipements</li> </ul>
3	Classifier des anomalies en fonction des différents corps d'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judiciaire des classes des anomalies</li> <li>• Identification judiciaire de l'anomalie les plus critique</li> <li>• Matérialisation judiciaire des anomalies par ordre chronologique d'intervention</li> </ul>
4	Lire et interpréter les différentes cartes des anomalies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judiciaire des différentes cartes</li> <li>• Elaboration judiciaire des cartes</li> <li>• Interprétation judiciaire des cartes des anomalies</li> </ul>

<b>Module N° 10 : Maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état</b>	<b>Code : MPPR 10</b>	<b>Durée : 90 h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Effectuer la maintenance préventive des bâtiments en fonction du corps d'état</b>		
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un atelier, en salle de formation ou sur un lieu de travail externe</li> <li>• En équipe, individuellement ou sous supervision.</li> <li>• À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des installations domestiques</li> <li>- de problèmes relatifs à la maintenance;</li> <li>- des anomalies détectées;</li> </ul> </li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'équipements individuels de sécurité (EIS) et collectif de sécurité (ECS) ;</li> <li>- des instruments de mesure, de calcul et de contrôle (manomètre, calculatrice, ...) ;</li> <li>- de plans, de schémas, d'abaques, de documents techniques et manuels de référence ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail.</li> <li>• Respect des normes de protection de l'environnement.</li> <li>• Application rigoureuse des consignes.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> <li>• Utilisation appropriée des instruments de mesure, de calcul et de contrôle.</li> <li>• Travail soigné.</li> <li>• Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.</li> </ul>		

<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>
1	Réaliser régulièrement des inspections	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation judicieuse des outils d'inspection</li> <li>▪ Etablissement judicieux d'un plan d'inspection</li> <li>▪ Réalisation exhaustive de l'inspection</li> </ul>
2	Réaliser les interventions de maintenance prédictive, préventive systématique et préventive conditionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définition correcte des différents types de maintenance des bâtiments</li> <li>▪ Différenciation judicieuse des différents types de maintenance des bâtiments</li> <li>▪ Evaluation correcte de l'efficacité des actions de maintenance</li> </ul>
3	Rédiger les rapports	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vérification judicieuse des installations</li> <li>▪ Comparaison conforme des éléments aux normes</li> <li>▪ Rédaction judicieuse des rapports</li> </ul>

<b>Module N° 11 : Travaux de plomberie sanitaire</b>	<b>Code : PLOM11</b>	<b>Durée : 60 h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT : Effectuer les travaux de plomberie sanitaire</b>		
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un atelier, en salle de formation ou sur un lieu de travail externe</li> <li>• En équipe, individuellement ou sous supervision.</li> <li>• À partir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- de problèmes relatifs au dimensionnement de la chaussée ou de composantes des MAINTENANCIER BÂTIMENT ;</li> <li>- de problèmes relatifs à la stabilisation des talus ;</li> <li>- de problèmes relatifs à la maintenance des bâtiments ;</li> <li>- de problèmes relatifs à la réalisation des conduites d'eau ;</li> <li>- de directives.</li> </ul> </li> <li>• À l'aide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'équipements individuels de sécurité (EIS) et collectif de sécurité (ECS) ;</li> <li>- des schématiques des différents travaux de maçonnerie ;</li> <li>- du dossier de travail</li> <li>- de plans, de schémas, d'abaques, de documents techniques et manuels de référence ;</li> </ul> </li> </ul> <p><b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des règles de santé, de sécurité et d'hygiène au travail.</li> <li>• Respect des normes de protection de l'environnement.</li> <li>• Application rigoureuse des consignes.</li> <li>• Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</li> <li>• Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> <li>• Utilisation appropriée des instruments de mesure, de calcul et de contrôle.</li> <li>• Travail soigné.</li> <li>• Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.</li> </ul>		
<i>Éléments de compétence</i>	<i>Critères particuliers de performance</i>	

1	Installer et raccorder les appareils sanitaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation judicieuse des besoins du ménage</li> <li>• Schématisation judicieuse du réseau de plomberie</li> <li>• Installation judicieuse de tous les éléments indispensables au bon fonctionnement des équipements sanitaires et des pièces d'eau</li> </ul>
2	Déboucher les canalisations et des WC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation judicieuse de matériels de débouchage</li> <li>• Application correcte des techniques de débouchage de canalisation et des WC</li> <li>• Respect judicieux des normes et mesures d'hygiène et de sécurité</li> </ul>
3	Réparer les fuites	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Repérage judicieux des fuites</li> <li>• Identification judicieuse des origines et conséquences des fuites</li> <li>• Mise en œuvre judicieuse des techniques de réparation des fuites</li> </ul>
4	Réparer les chasses d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des causes de dysfonctionnement</li> <li>• Utilisation judicieuse des outils</li> <li>• Application judicieuse des techniques de réparation des chasses d'eau</li> <li>• Respect judicieux des mesures de sécurité</li> </ul>
5	Rénover l'installation sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification judicieuse des différents équipements vétustes et obsolètes.</li> <li>• Remplacement correct des différents équipements vétustes et obsolètes.</li> </ul>

<b>Module N°12 : Corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état</b>		<b>Code : RCAN12</b>	<b>Durée : 150 h</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN COMPORTEMENT :</b> Réaliser les corrections des anomalies sur le bâtiment en fonction du corps d'état (aménagement intérieurs et extérieurs)			
<b>CONTEXTE DE REALISATION :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- dans un chantier</li> <li>- Travail effectué individuellement ou en équipe ou sous supervision.</li> </ul>			
À partir :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- de problèmes réels ou simulés</li> <li>- de consignes et d'instructions</li> <li>- d'une cartographie des anomalies</li> </ul>			
À l'aide :			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- de plans, de schémas, de croquis, de documents techniques et manuels de référence ;</li> <li>- des caractéristiques techniques des équipements/engins ;</li> <li>- d'équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC) ;</li> <li>- d'instruments et d'appareils de mesure, de calcul et de contrôle ;</li> <li>- d'outils et d'outillage ;</li> </ul>			
<b>CRITERES GENERAUX DE PERFORMANCE :</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des règles de santé, de sécurité et de protection de l'environnement.</li> <li>- Conformité aux normes et aux tolérances.</li> <li>- Utilisation appropriée de la terminologie française et anglaise.</li> <li>- Utilisation appropriée de l'outillage et de l'équipement nécessaires.</li> <li>- Utilisation appropriée des instruments de maintenance et de pose.</li> <li>- Travail soigné.</li> <li>- Souci constant de la propreté dans l'exécution du travail.</li> </ul>			
<i>Éléments de compétence</i>		<i>Critères particuliers de performance</i>	



1	Elaborer le protocole des différentes interventions par corps d'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration judicieuse du protocole d'intervention pour des pathologies de chaque corps d'état,</li> <li>• Planification correcte du chronogramme en respectant des normes techniques et de la sécurité</li> <li>• Choix judicieux des équipements, matériels et outillage appropriés à chaque corps d'état</li> <li>• Approvisionnement judicieux des matériaux en quantité et qualité suivant les interventions à réaliser</li> </ul>
2	Assurer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déconstruction judicieuse de menus ouvrages d'aménagements intérieurs et extérieurs d'un bâtiment</li> <li>• Réalisation correcte des ouvrages simples d'aménagement et de protection</li> <li>• Montage et démontage correcte des mobiliers</li> <li>• Remplacement judicieux d'une serrure sur une menuiserie intérieure</li> </ul>
3	Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements d'un bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pose judicieuse un plafond démontable en dalles, des carreaux de céramiques au sol, des carreaux céramiques au mur et un revêtement décoratif</li> <li>• Mise judicieuse en peinture un plafond, un mur, une menuiserie bois</li> <li>• Pose correcte au sol un revêtement PVC en dalles</li> </ul>
4	Réaliser la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintient judicieux en état de fonctionnement une menuiserie intérieure, une menuiserie extérieure, une serrure d'un bâtiment</li> <li>• Maintient judicieux en état des stores et volets d'un bâtiment</li> </ul>

<b>Module N°13 : Entrepreneuriat</b>		<b>Code :ENTR13</b>	<b>Durée :45 heures</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITUATION : Rechercher un emploi</b>			
<p>CONTEXTE DE REALISATION</p> <p>A Individuellement ou en équipe</p> <p>À partir de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Signalement ou saisie d'opportunités</li> <li>• Initiatives personnelles</li> </ul> <p>A l'aide de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils informatiques</li> <li>• Modèles courants de plans d'affaire</li> <li>• Sources d'informations spécialisées</li> </ul>			
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>	
1. Identifier les conditions de réussite d'un projet de création d'entreprise ou d'auto emploi	<p>1.1 Interpréter l'environnement économique</p> <p>1.2 Étudier le marché de l'emploi</p> <p>1.3 Adopter des stratégies individuelles pour une gamme de produits ou de services</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interprétation succincte de l'environnement économique</li> <li>• Interprétation succincte du marché</li> <li>• Positionnement stratégique dans une gamme de produits ou de services</li> </ul>	
2. Planifier sa démarche de recherche d'emploi	<p>2.1 Identifier les étapes d'une recherche d'emploi</p> <p>2.2 Établir une liste d'employeurs potentiels</p> <p>2.3 Déterminer les actions à entreprendre</p> <p>2.4 Déterminer les étapes d'une relance</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification correcte des étapes d'une recherche d'emploi</li> <li>• Établissement d'une liste d'employeurs potentiels</li> <li>• Détermination appropriée des actions à entreprendre</li> <li>• Détermination juste des étapes d'une</li> </ul>	

		relance
3. S'approprier les techniques de recherche d'emploi	<p>3.1 Répondre à une interview, à une offre d'emploi</p> <p>3.2 Rédiger un CV</p> <p>3.3 Rédiger une demande d'emploi/ lettre de motivation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réponse pertinente à une interview, à une offre d'emploi</li> <li>• Rédaction correcte d'un CV</li> <li>• Rédaction judicieuse d'une demande d'emploi, de la lettre de motivation.</li> <li>• Élaboration conforme d'un plan de rédaction.</li> </ul>
4. S'approprier les techniques de base de montage d'un projet de création d'entreprise	<p>4.1 Identifier les phases de montage d'un projet</p> <p>4.2 Justifier le choix d'un projet de création d'entreprise</p> <p>4.3 Identifier les besoins financiers de l'entreprise</p> <p>4.4 Élaborer un business plan.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Énumération correcte des phases de montage d'un projet ;</li> <li>• Justification pertinente du choix d'un projet de création d'entreprise ;</li> <li>• Identification correcte des besoins financiers de l'entreprise</li> <li>• Élaboration correcte d'un business plan.</li> </ul>

<b>Module N°14: Stage professionnel</b>	<b>Code :STAG14</b>	<b>Durée :315 heures</b>
<b>ENONCE DE LA COMPETENCE TRADUITE EN SITUATION : S'intégrer en milieu professionnel</b>		
<p><b>CONTEXTE DE REALISATION</b>  Dans un milieu professionnel  En présence de l'encadreur de stage ou tuteur  En présence des responsables de l'entreprise.  A partir de l'exécution des tâches professionnelles  A l'aide de la collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.</p>		
<b>ELEMENTS DE COMPETENCE</b>	<b>MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE</b>	<b>CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE</b>
1- Préparer son séjour en milieu de travail	1.1 Prendre connaissance des modalités et des renseignements relatifs au stage 1.2 S'informer sur l'organisation de l'entreprise 1.3 Se situer dans l'organisation de l'entreprise par rapport à la tâche et à la place occupée dans la structure.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueil des données pertinentes relatives au stage et à l'organisation de l'entreprise</li> <li>- Description exhaustive des tâches prévues pour son stage</li> <li>- Choix judicieux des entreprises susceptibles d'accueillir le stagiaire</li> <li>- Élaboration conforme du dossier de stage.</li> </ul>
2- Respecter les principes de discipline et de déontologie	2.1 Présenter les qualités personnelles et professionnelles 2.2 S'informer des consignes des supérieurs, de sécurité, des règlements de l'entreprise et des normes environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect méticuleux des consignes, des règlements, de la hiérarchie et des normes environnementales</li> <li>• Démonstration correcte des qualités personnelles et professionnelles.</li> </ul>

<p>3- Exécuter les activités en milieu de travail</p>	<p>3.1 Observer le contexte du travail  3.2 Effectuer diverses tâches professionnelles  3.3 Vérifier la satisfaction de l'encadreur par rapport aux activités effectuées  3.4 Relater ses observations sur le contexte de travail et sur les tâches exercées dans l'entreprise</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exécution appropriée des tâches</li> <li>• Assimilation parfaite et démonstration des opérations liées au métier</li> <li>• Développement judicieux des attitudes professionnelles</li> <li>• Utilisation adéquate des matériels de l'entreprise.</li> </ul>
<p>4- Comparer ses perceptions aux réalités du métier</p>	<p>4.1 Relater sa perception du métier avant et après le stage  4.2 Évaluer l'influence de l'expérience vécue sur le choix d'un futur emploi.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résumé succinct de l'expérience de stage</li> <li>• Démonstration correcte de l'influence du stage sur le choix d'un futur emploi</li> </ul>
<p>5- Rédiger le rapport de stage</p>	<p>5.1 S'informer sur le plan de rédaction et du contenu d'un rapport de stage  5.2 Utiliser une expression soutenue dans la rédaction du rapport de stage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect judicieux des principes de la langue utilisée</li> <li>• Pertinence du contenu du rapport</li> <li>• Rédaction soignée et concise du rapport de stage.</li> </ul>



## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- X. Roegiers, De Boeck, 2010, Des curricula pour la formation professionnelle initiale, 2010
- Samurçay, R., & Pastré P, (2004), Stratégie de la formation professionnelle en République du Cameroun, 278 pages.
- YVES COUASNET, 2005, Propriétés et caractéristiques des matériaux de construction : éco matériaux, énergie grise
- ALAIN SUHR, Lecture de plan et dessin technique en bâtiment, NATHAN
- RENE LANCHON, COURS DE LABORATOIRE Vol.1et 2, DESFORGES
- R. DUPON,2014, Granulat sols ciments et bétons, CASTEILLA
- République du Cameroun. 2012, Document de politique nationale genre (version préliminaire). Yaoundé, 74 pages.
- Commission nationale pour l'UNESCO. 2008, Tendances récentes et situation actuelle de l'éducation et de la formation des adultes (EdFoA). Yaoundé, 22 pages.
- République du Cameroun. Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle, Yaoundé, octobre 2008, 58 pages.
- République du Cameroun. Octobre 2008, Stratégie de la formation professionnelle. Yaoundé, 91p
- République du Cameroun. 2009, Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Yaoundé, 167 pages
- République française : Arrêté du 25 octobre 2002 portant création du certificat d'aptitude professionnelle d'Étancheur du bâtiment et des travaux publics.
- MINEFOP. Janvier 2012, Elaboration of training referentials according to the competency-based approach – Referential of the diploma speciality : Extraction of ore. Yaoundé, 74 pages.
- MINEFOP. Janvier 2012, Elaboration of training referentials according to the competency-based approach – Accompanying documents speciality : Extraction of ore. Yaoundé, 123 pages.
- Dictionnaire Professionnel du BTP, JEAN-PAUL ROLY – EYROLLES.
- Banque Mondiale. Renforcer les compétences pour favoriser le développement inclusif de la main-d'œuvre, la compétitivité et la croissance- cadre de travail pour l'action, Shobhana Sosale & Kirsten Majgaard, Yaoundé, avril 2016, 155 pages.
- Assainissement - Conception et réalisation des réseaux (Éditions Eyrolles)
- Voirie urbaine - Conception et réalisation (Éditions Dunod)
- Guide technique des revêtements de chaussées (Éditions SETRA)
- Guide pratique des travaux publics en Afrique (Éditions du CETIM)